

Information
sur le marché
du travail

imt

**Données sur le revenu
et le marché du travail
de la Mauricie**

**selon les Municipalités régionales de comté
année 2002**

Pierre Gervais
Direction du partenariat et de la planification
Emploi-Québec Mauricie

Mars 2003

Emploi

Québec



Table des matières

SOMMAIRE.....	7
INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE 1	
LES ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	
1.1 Note méthodologique.....	12
1.2 Données disponibles.....	12
1.2.1 Variables liées aux profils du revenu de la population active.....	12
1.2.2 Variables liées aux profils de dépendance économique.....	13
1.3 Indicateurs et données utilisés	
1.3.1 Indices de pauvreté : profils de revenu et profils de dépendance économique.....	14
1.3.2 Indicateurs du marché du travail.....	14
1.4 Portée et limites des données et des résultats obtenus.....	15
CHAPITRE 2	
LES PROFILS DE REVENU ET DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE	
2.1 Situation des MRC sur le plan des revenus.....	18
2.2 Évolution du revenu de la population active par MRC.....	19
2.3 Taux de croissance du revenu annuel moyen.....	19
2.4 Composition du revenu de la population active.....	20
2.5 Profil de dépendance économique des MRC par rapport aux paiements de transfert.....	21
CHAPITRE 3	
LES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL	
3.1 Population active.....	24
3.2 Emploi.....	25
3.3 Assurance-emploi et chômage.....	27
CONCLUSION.....	29
ANNEXE 1 – DÉFINITIONS.....	31

Liste des tableaux

Tableau 1	Variables sur les profils du revenu de la population active.....	13
Tableau 2	Variables liées aux profils de dépendance économique.....	14
Tableau 3	Revenu total moyen de la population des MRC en Mauricie, sous forme d'indice en 2000.....	18
Tableau 4	Comparaison du revenu annuel moyen de la population active en Mauricie 1996-2000.....	19
Tableau 5	Taux de croissance du revenu annuel moyen des MRC de la Mauricie 1992-2000.....	20
Tableau 6	Composition du revenu de la population active en Mauricie en 2000.....	21
Tableau 7	Rapport de dépendance économique concernant les paiements de transfert des MRC en Mauricie en 2000.....	21
Tableau 8	Population active des MRC en Mauricie en 2000.....	24
Tableau 9	Taux de participation de la population active des MRC en Mauricie 1996-2000.....	25
Tableau 10	Évolution du nombre de déclarants de revenus d'emploi en Mauricie 1996-2000.....	26
Tableau 11	Taux d'emploi des MRC en Mauricie 1996-2000.....	26
Tableau 12	Évolution du nombre de déclarants de revenus d'assurance-emploi des MRC en Mauricie 1996-2000.....	27
Tableau 13	Taux d'assurance-emploi des MRC en Mauricie 1996-2000.....	28

Sommaire

Pour chacune des MRC de la région de la Mauricie, l'étude des données sur le revenu et le marché du travail présente quelques caractéristiques.

Revenu total moyen pour l'année 2000

- La MRC du Haut-Saint-Maurice de même que celle de Mékinac ont le plus faible revenu total moyen (indice de 75 % sur 100).
- La MRC de Francheville affiche le revenu le plus élevé (91,9 % sur 100).

Taux de croissance du revenu annuel moyen 1996-2000

- Les MRC de Maskinongé et Mékinac ont connu le meilleur taux de croissance avec 1,8 %.

Du revenu de la population active

- La proportion du revenu provenant de l'assurance-emploi est la plus importante pour la population active de la MRC de Mékinac avec 6,3 %.
- À l'opposé, dans la MRC de Francheville, ces revenus représentent 2,8 %.

Paiements de transfert

- La dépendance économique de la population est davantage sentie dans la MRC de Mékinac suivie de celle de Maskinongé.

Population active

- La population active a connu sa meilleure augmentation, entre 1996 et 2000, dans la MRC du Haut-Saint-Maurice.
- En revanche, la plus faible augmentation a été enregistrée dans la MRC de Francheville avec 4,3 %.

L'emploi

- La MRC de Francheville affiche, en 2000, le meilleur taux de déclarants de revenus d'emploi (61,2 %) devançant Maskinongé (60,6 %) et le Haut-Saint-Maurice (59,8 %).
- La croissance de l'emploi, entre 1996 et 2000, s'est fait davantage sentir dans la MRC du Haut-Saint-Maurice avec une hausse de 13 %.

Assurance-emploi et chômage

- Le taux d'assurance-emploi le plus élevé, en 2000, se situe dans la MRC de Mékinac avec 31,6 %. Le plus faible se retrouve dans la MRC de Francheville avec 19,7 %.
- La décroissance du taux d'assurance-emploi, entre 1996 et 2000, est surtout présente dans la MRC de Maskinongé grâce à une diminution de 8,4 % suivi du Centre-de-la-Mauricie à 7,9 %.

INTRODUCTION

La Direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail présente un nouveau document de travail traitant des données sur le revenu et le marché du travail de la Mauricie selon les Municipalités régionales de comté. Il aborde, sous forme d'analyse descriptive, une mise à jour de l'étude qui a déjà été publiée sur le même sujet, en septembre dernier.

Les données locales sur le marché du travail sont des données précieuses qui permettent aux différents intervenants de connaître les principales caractéristiques économiques de leurs milieux respectifs. Ces données servent, entre autres, à l'élaboration de plans d'action locaux pour l'économie et l'emploi.

La cueillette de ces informations s'est faite à partir des études publiées par Statistique Canada qui puise une partie de ses données dans le recensement, les déclarations de revenus ainsi qu'à partir de l'enquête sur la population active (EPA). Il est à noter que les données de ce document sont regroupées par MRC.

Objectifs poursuivis

L'objectif général de ce document est de permettre aux divers intervenants concernés par le développement local et de l'emploi, de connaître la situation du revenu au niveau des MRC, du marché du travail, de la population active et du profil de dépendance de la population envers les paiements de transfert afin d'effectuer un certain suivi du progrès accompli.

De façon plus spécifique, cette étude permettra de :

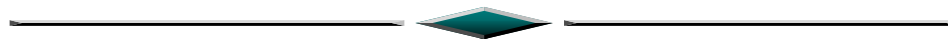
- ↳ Présenter une vue d'ensemble de l'évolution du revenu de la population active par MRC;
- ↳ Identifier les MRC les plus démunies selon le critère des revenus;
- ↳ Obtenir un portrait des différentes composantes du revenu personnel;
- ↳ Établir le profil de dépendance économique des MRC à l'égard des paiements de transfert;
- ↳ Développer un indice local de disparité du revenu;
- ↳ Concevoir les indicateurs principaux (ou indices) du marché du travail par MRC.

Le présent document permettra d'orienter les services des nombreux intervenants et d'en savoir un peu plus sur la clientèle qu'ils desservent.

Chapitre 1

Les aspects méthodologiques

CHAPITRE 1 – LES ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES



1.1 Note méthodologique

L'information permettant de dresser le profil du revenu et de l'emploi par MRC provient des données administratives tirées des déclarations fédérales de revenus produites par les contribuables. Cette source renferme des données sur le nombre de contribuables ayant déclaré des revenus, sur le revenu de ces derniers, ainsi que sur le nombre de contribuables faisant partie de la population active et sur la source de leurs revenus. La définition des variables utilisées se trouve à l'annexe 1.

L'information géographique provient des adresses postales inscrites sur les rapports d'impôts au moment où ils ont été remplis. Ces données sont ainsi disponibles pour un éventail de niveaux géographiques allant du code postal jusqu'au total national. Il est donc possible d'obtenir des regroupements au niveau des MRC et des régions économiques.

Pour la plupart, les déclarations de revenus ont été remplies au printemps suivant l'année de référence. La production des données comporte ainsi un délai de deux ans. Les dernières données disponibles se rapportent à 2000. Pour les fins d'analyse et d'établissement des indicateurs reliés au marché du travail au niveau local, en fonction du découpage géographique actuel des MRC, les données sont disponibles pour la période allant de 1992 à 2000. Bien que comportant un retard de deux années dans la publication des données, cette source permet tout de même d'obtenir des informations sur une base plus régulière comparativement aux données du recensement quinquennal.

Les données proviennent de la *division des données régionales et administratives de Statistique Canada*.

1.2 Données disponibles

1.2.1 Variables liées aux profils du revenu de la population active

Afin d'illustrer brièvement le contenu de la banque de données, le tableau 1 énumère les variables pour lesquelles il est possible d'obtenir des données par MRC concernant les profils du revenu de la population active.

TABLEAU 1
VARIABLES SUR LES PROFILS DU REVENU DE LA POPULATION ACTIVE

SOURCES DU REVENU	
Revenu de la population active	Revenu d'emploi <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitements /salaires/ commissions ▪ Autres revenus d'emploi tels que déclarés à la ligne 104 de la déclaration d'impôts (pourboires, gratifications, redevances, etc.) ▪ Revenu net d'emploi autonome
	Prestations d'assurance-emploi
Revenu de pension	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prestations de la Sécurité de la vieillesse/suppléments fédéraux nets (ces derniers incluant les suppléments de revenu garanti et les allocations au conjoint depuis 1994) ▪ Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec ▪ Pensions de retraite (pensions privées)
Revenu d'allocations familiales (du fédéral) (jusqu'à 1992 inclusivement)	
Allocations familiales du Québec (depuis 1994)	
Intérêts et autres revenus de placements	
Revenu de dividendes	
Revenu d'un REER	
Autres revenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revenu net d'une société en commandite simple ▪ Pensions alimentaires ▪ Revenu net de location ▪ Revenu d'un époux non déclarant ▪ Bourses d'études, subventions, etc
Crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS)	
Crédits remboursables de taxe provinciale au Québec (depuis 1990)	
Crédits d'impôts pour les enfants (jusqu'à 1992 inclusivement)	
Prestations fiscales canadiennes pour enfants (depuis 1993)	
Autres revenus non imposables	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indemnités pour accidents de travail ▪ Indemnités d'assistance-emploi ▪ Suppléments de revenu garanti ▪ Allocations versées au conjoint

1.2.2 Variables liées aux profils de dépendance économique

Le tableau 2 présente les variables pour lesquelles il est possible d'obtenir des données par MRC concernant les profils de dépendance économique de la population. Dans une MRC donnée, ce profil est établi sur la base du Rapport de dépendance économique (RDE). Le RDE représente la part des paiements de transfert pour chaque tranche de 100 \$ du revenu d'emploi du territoire.

TABLEAU 2

VARIABLES LIÉES AUX PROFILS DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

<p>1. Paiements de transfert</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Assurance-emploi▪ Prestations fiscales canadiennes pour enfants▪ Assistance sociale▪ Crédits pour la taxe fédérale de ventes▪ Prestations de la Sécurité de la vieillesse/suppléments fédéraux nets▪ Régime de rentes du Québec▪ Crédits d'impôts provinciaux remboursables et prestations familiales
<p>2. Rapport de dépendance économique</p>

1.3 Indicateurs et données utilisés

1.3.1 Indices de pauvreté: profils de revenu et profils de dépendance économique

Cette section liée aux indices de pauvreté comporte deux parties:

- La première établit les **profils de revenus** des MRC. Elle définit les indices de revenus élaborés à partir du revenu moyen calculé, et cela pour chacune des MRC afin de comparer ces indices entre les MRC. Les profils de revenus renferment des données sur le nombre de contribuables ayant déclaré des revenus et les montants de ceux-ci. L'annexe 1 expose la définition des diverses notions utilisées.
- La deuxième partie traite des **profils de dépendance économique**. Cette section présente le portrait des principales composantes du revenu personnel et calcule ensuite le rapport de dépendance économique (RDE) des MRC par rapport aux paiements de transfert. Les profils de dépendance économique contiennent des données sur le nombre de contribuables ayant déclaré avoir reçu des paiements de transfert, le montant et le type des paiements, ainsi que le rapport de dépendance économique par MRC. L'annexe 1 expose la définition des diverses notions utilisées.

1.3.2 Indicateurs du marché du travail

Cette section décrit les indicateurs (ou indices) par MRC concernant le marché du travail. Les données portent sur la population de 15 ans et plus, la population active, le nombre de déclarants de revenus d'emploi et de revenus d'assurance-emploi. Les indicateurs du marché du travail par

MRC, qui ont été confectionnés, sont ici également présentés. Ces variables et indicateurs utilisés dans la présente étude sont donc les suivants :

Population de 15 ans et plus :

Elle correspond au total des déclarants et dépendants de 15 ans et plus.

Population active :

Toutes les personnes déclarant un revenu d'emploi (traitement, salaires, commissions et revenu net d'emploi autonome) ou des prestations d'assurance-emploi.

Taux de participation à la population active :

$$\frac{\text{Population active}}{\text{Population (déclarants et dépendants) de 15 ans et plus}} \times 100.$$

Taux d'assurance-emploi :

$$\frac{\text{Nombre de déclarants de revenus d'assurance-emploi}}{\text{Population active}} \times 100.$$

Taux d'emploi :

$$\frac{\text{Nombre de déclarants de revenus d'emploi total}}{\text{Population (déclarants et dépendants) de 15 ans et plus}} \times 100.$$

Il faut mentionner que la définition des indicateurs du marché du travail confectionnés avec les données administratives par MRC est différente de celle des données provenant de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

1.4 Portée et limites des données et des résultats obtenus

Les données administratives utilisées dans cette étude pour connaître, au niveau des MRC, la situation quant au revenu et au marché du travail, sont tirées directement des rapports d'impôts. Elles sont donc à l'origine élaborées pour des fins fiscales (données fiscales). Ces données comportent donc des concepts fiscaux.

Pour les données en série chronologique, le changement de certains indicateurs et rapports pourrait être notamment dû à la modification des lois fiscales et des programmes sociaux. Par exemple, l'introduction de nouvelles variables, soit le crédit d'impôts provincial et les revenus non imposables en 1990, et les allocations familiales au Québec en 1994 pour la première fois, ont pour effet d'augmenter les sommes déclarées à titre de paiements de transfert et ont ainsi un impact sur le rapport de dépendance économique (RDE). En conséquence, l'analyse de l'évolution de ces données devrait tenir compte des modifications en question.

De leur côté, les indicateurs élaborés par MRC concernant le marché du travail comportent aussi certaines limites; cela est dû notamment aux définitions et composantes différentes des variables ayant servi à établir les indicateurs. Ainsi, *le nombre de prestataires d'assurance-emploi ne correspond pas à celui des chômeurs, car une partie des premiers peuvent ne pas faire partie des derniers, et vice versa*. Par exemple, des chômeurs, après un certain temps, ne reçoivent plus de prestations d'assurance-emploi et ne comptent donc plus parmi des prestataires, et pourtant ils continuent de demeurer des chômeurs. Il faut souligner que les données sur les prestataires d'assurance-emploi incluent également ceux qui reçoivent des prestations pour maladie, maternité, congé parental et adoption, création d'emplois, emploi partagé, etc.

Malgré ces limites, les indicateurs établis au niveau des MRC concernant le marché du travail sont utiles et valables pour faire la comparaison entre les MRC, établir leur performance relative et suivre les progrès accomplis.

Chapitre 2

Les profils des revenus et de dépendance économique

CHAPITRE 2 – LES PROFILS DE REVENUS ET DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Nous présentons de façon très sommaire dans ce chapitre, les résultats concernant les profils de revenus et de dépendance économique dressés à partir des données par MRC.

2.1 Situation des MRC sur le plan des revenus

D'emblée, c'est la MRC de Francheville qui affiche l'indice le plus élevé du revenu total moyen avec 91,9 %. Par contre, les MRC du Haut-Saint-Maurice, Mékinac et Maskinongé affichent, quant à elles, le plus faible indice. Les hommes ont un indice moyen (89,4 %) supérieur de 5 % par rapport aux femmes (84,7 %). Il est à noter que cet écart a diminué par rapport à l'année 1999. En effet, les hommes affichaient un indice de 90,1 % et les femmes, un indice de 83,7 %.

Le tableau 3 présente les MRC de la Mauricie sur le plan du revenu total moyen de la population, sous forme d'indice, par rapport au revenu total moyen de l'ensemble du Québec (sur 100).

TABLEAU 3

REVENU TOTAL MOYEN DE LA POPULATION DES MRC POUR L'ANNÉE 2000 EN MAURICIE
SOUS FORME D'INDICE (SUR 100)

MRC	Hommes	Femmes	Total
Haut-Saint-Maurice	93,2	79,6	75,0
Centre-de-la-Mauricie	86,4	84,5	85,7
Francheville	94,6	88,0	91,9
Mékinac	76,2	70,3	75,0
Maskinongé	73,4	76,3	75,2
Mauricie	89,4	84,7	87,7
Québec	100	100	100

2.2 Évolution du revenu moyen de la population active par MRC

Le revenu moyen de la population active par MRC est établi à partir des données du ministère du Revenu et inclut toutes les sources de revenus possibles d'un déclarant (voir tableau 1). Le tableau 4 présente le revenu annuel moyen de la population active de 1996 et 2000.

En Mauricie, toutes les MRC ont connu une hausse de revenu pour l'année 2000. D'ailleurs, ce sont les MRC de Francheville et du Haut-Saint-Maurice qui affichent le plus haut revenu pour la région avec 27 000 \$. Elles ont enregistré une hausse de 2 000 \$ entre 1996 et 2000. Mentionnons que ce sont les hommes de la MRC du Haut-Saint-Maurice qui ont le revenu annuel moyen le plus élevé avec 34 000 \$. Seules les femmes de la MRC de Francheville et du Centre-de-la-Mauricie affichent un revenu annuel de 20 000 \$. Les femmes de Mékinac ont le revenu le moins élevé avec 15 000 \$. Il est à noter que, entre 1996 et 2000, les hommes du Haut-Saint-Maurice ont enregistré la plus forte hausse de revenu avec 4 000 \$. Chez les femmes, la hausse la plus élevée (4 000 \$) a été observée dans la MRC du Centre-de-la-Mauricie.

TABLEAU 4

COMPARAISON DU REVENU ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION ACTIVE

EN MAURICIE 1996-2000

MRC	Année 1996 (000 \$)			Année 2000 (000 \$)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Haut-Saint-Maurice	30	16	25	34	18	27
Centre-de-la-Mauricie	27	16	23	29	20	25
Francheville	31	18	25	33	20	27
Mékinac	24	13	20	26	15	22
Maskinongé	22	15	19	25	17	22

2.3 Taux de croissance du revenu annuel moyen

Le taux de croissance annuel moyen du revenu de la population active est obtenu à l'aide des déclarations de revenus des citoyens. La période sur laquelle la croissance est évaluée se situe entre 1992 et 2000. Le déclarant qui dit recevoir un revenu d'emploi (emploi salarié et emploi autonome) ou des prestations d'assurance-emploi, fait partie des déclarations utilisées pour établir le taux de croissance annuel moyen.

Les données révèlent que cette croissance a été davantage notée dans les MRC de Maskinongé et Mékinac avec 1,8 %. Pour les femmes de la région, le taux de croissance a été supérieur aux hommes. De toutes les MRC, ce sont les femmes du Centre-de-la-Mauricie qui ont le taux de croissance le plus élevé avec 2,7 %. Chez les hommes, la MRC de Mékinac affiche le meilleur résultat avec 1,9 %.

Il est à noter que la moyenne québécoise (2,2 %) est supérieure à l'ensemble des résultats obtenus pour chacune des MRC.

TABLEAU 5
TAUX DE CROISSANCE DU REVENU ANNUEL MOYEN
DES MRC DE LA MAURICIE (1992-2000)

Taux de croissance du revenu annuel moyen			
MRC	Hommes	Femmes	Total
Haut-Saint-Maurice	1,3 %	1,8 %	1,3 %
Centre-de-la-Mauricie	1,3 %	2,7 %	1,7 %
Francheville	1,4 %	2,2 %	1,6 %
Mékinac	1,9 %	2,1 %	1,8 %
Maskinongé	1,8 %	2,3 %	1,8 %

2.4 Composition du revenu de la population active

Le tableau 6 permet de connaître la répartition en pourcentage des revenus d'emploi et d'assurance-emploi.

Le revenu de la population active provient, dans une très forte proportion, des revenus d'emploi. Ainsi, la MRC de Francheville affiche le taux le plus élevé avec 97,2 %. Par ailleurs, c'est dans la MRC de Mékinac que le pourcentage de revenu d'assurance-emploi est le plus élevé avec 6,3 %

TABLEAU 6**COMPOSITION DU REVENU DE LA POPULATION ACTIVE EN MAURICIE EN 2000**

MRC	Revenu d'emploi (%)	Revenu d'assurance-emploi (%)
Mékinac	93,7	6,3
Maskinongé	95,5	4,5
Centre-de-la-Mauricie	96,0	4,0
Haut-Saint-Maurice	96,2	3,8
Francheville	97,2	2,8

2.5 Profil de dépendance économique des MRC par rapport aux paiements de transfert

Pour compléter ce chapitre sur le revenu et la dépendance économique des MRC, les données sur le rapport de dépendance économique (RDE) sont présentées. Le RDE représente le rapport des paiements de transfert à chaque tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total de la région. Ainsi, plus le RDE est élevé, plus la MRC est dépendante des paiements de transfert. Le tableau 7 présente les MRC selon leur dépendance des paiements de transfert. Les informations recueillies indiquent que c'est la MRC de Mékinac qui est la plus dépendante de ces paiements avec 36,7 %. Aussi, il appert que les paiements de transfert ont eu un effet sur l'augmentation du revenu annuel moyen de la population de cette MRC (voir section 2.3). Du reste, les hommes et les femmes de Francheville ont les paiements les moins élevés, avec respectivement 15,7 % et 38,8 %.

TABLEAU 7**RAPPORT DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE CONCERNANT LES PAIEMENTS DE TRANSFERT DES MRC EN MAURICIE EN 2000**

MRC	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Mékinac	27,0	59,6	36,7
Maskinongé	24,3	50,9	33,3
Centre-de-la-Mauricie	21,1	49,9	30,9
Haut-Saint-Maurice	16,9	47,4	25,6
Francheville	15,7	38,8	23,5

Chapitre 3

Les indicateurs du marché du travail

CHAPITRE 3 – LES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les tableaux ci-dessous présentent les données sur le marché du travail et ses indicateurs par MRC, pour la période de 1996 à 2000. Ces tableaux colligent des données sur la population active avec le taux de participation, l'emploi et le taux d'emploi, ainsi que les prestataires d'assurance-emploi et leur taux de prestations. Les sections suivantes analysent sommairement ces données.

3.1 Population active

La population active comprend le nombre de personnes de 15 ans et plus qui ont des revenus d'emploi (traitements, salaires, commissions et revenu net d'emploi autonome) ou qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi. Les retraités et les travailleurs découragés sont exclus de ce groupe. En 2000, la population active s'élevait à 131 280 personnes en Mauricie, selon l'Enquête sur la population active (EPA), en hausse de 8 820 par rapport à 1996, soit une augmentation de 7,2 %. La croissance de la population a été plus forte pour les femmes que pour les hommes de 1996 à 2000. En fait, cette proportion est passée de 52 380 (1996) à 57 740 soit une hausse de 5 360 chez les femmes. Pour les hommes, cette hausse n'a été que de 3 460. Pour cette même période, c'est la MRC du Haut-Saint-Maurice qui a enregistré la plus forte augmentation de sa population avec une hausse de 10 %. Suivent Mékinac à 8,5 %, Maskinongé à 7 %, le Centre-de-la-Mauricie à 6,2 % et Francheville à 4,3 %.

TABLEAU 8

POPULATION ACTIVE DES MRC EN MAURICIE (2000)

MRC	1996			2000		
	Hommes (Nb.)	Femmes (Nb.)	Total (Nb.)	Hommes (nb.)	Femmes (Nb.)	Total (Nb)
Mékinac	3 330	2 450	6 180	3 930	2 770	6 710
Centre-de-la-Mauricie	17 890	12 840	30 720	18 620	14 040	32 650
Francheville	37 560	29 470	67 030	39 560	31 130	69 920
Maskinongé	6 750	4 780	11 530	7 020	5 320	12 340
Haut-Saint-Maurice	4 150	2 840	7 000	4 410	3 290	7 770
Mauricie	70 080	52 380	122 450	73 540	57 740	131 280

Par rapport au taux de participation de la population active, c'est dans la MRC de Francheville que ce taux est le plus haut avec 61,6 % (tableau 9). Pour sa part, la MRC du Haut-Saint-Maurice affiche la plus forte augmentation pour les hommes; les chiffres passent de 69,3 %, en 1996, à 73,4 % en 2000, soit une hausse de 4,1 %. En comparaison, cette hausse a été de 2,7 % pour la MRC Centre-de-la-Mauricie, 1,5 % pour Maskinongé et 1,4 % pour la MRC de Francheville. Pour les femmes, l'augmentation la plus significative est observée dans la MRC du Haut-Saint-Maurice avec une hausse de 7,6 % (48 % en 1996 à 55,6 % en 2000). Suivent la MRC de Mékinac à 4,8 % et la MRC de Maskinongé à 4,7 %.

TABLEAU 9

TAUX DE PARTICIPATION DE LA POPULATION ACTIVE DES MRC EN MAURICIE

MRC	1996			2000		
	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Mékinac	71,0	46,8	55,0	72,1	51,6	59,5
Centre-de-la-Mauricie	70,4	46,4	54,2	73,1	50,4	58,1
Francheville	73,6	52,2	58,3	75,0	55,4	61,6
Maskinongé	71,7	50,2	57,7	73,2	54,9	61,1
Haut-Saint-Maurice	69,3	48,0	54,6	73,4	55,6	60,6
Mauricie	72,2	50,0	56,8	73,4	53,6	60,2

3.2 *Emploi*

En Mauricie, l'emploi ou le nombre de déclarants de revenus d'emploi (tableau 10), y compris l'emploi autonome, est passé de 120 110 en 1996 à 130 250 en 2000. Comme observé précédemment, ce sont les femmes qui ont accédé en plus grand nombre au marché du travail. L'augmentation a été de 6 010 pour celles-ci comparativement à 4 120 pour les hommes. D'ailleurs, c'est dans la MRC Francheville que l'augmentation a été la plus importante avec 5 540 personnes. Mais toute proportion gardée, c'est la MRC du Haut-Saint-Maurice qui enregistre la plus forte hausse, soit de 6 670 à 7 600 pour une augmentation de 13 %, comparativement à 10,1 % pour Mékinac. À l'opposé, c'est dans le Centre-de-la-Mauricie que le pourcentage d'augmentation est le moins important avec une augmentation de 7,5 %.

TABLEAU 10
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉCLARANTS DE REVENUS D'EMPLOI
EN MAURICIE

MRC	1996			2000		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Mékinac	3 670	2 370	6 040	3 900	2 750	6 650
Centre-de-la-Mauricie	17 620	12 520	30 140	18 480	13 910	32 390
Francheville	37 020	28 910	65 930	39 320	32 040	71 370
Maskinongé	6 650	4 680	11 330	6 960	5 280	12 240
Haut-Saint-Maurice	3 950	2 270	6 670	4 370	3 230	7 600
Mauricie	68 910	51 200	120 110	78 030	57 210	130 150

Il convient d'indiquer que le taux de déclarants de revenus d'emploi ou le taux d'emploi (tableau 11) est obtenu à partir du rapport entre le nombre de déclarants de revenus d'emploi et la population (déclarants et dépendants) de 15 ans et plus, multiplié par 100. Dans ce domaine, la MRC de Francheville affiche le meilleur taux avec 61,2 % devant Maskinongé (60,6 %) et le Haut-Saint-Maurice (59,8 %). Pour ce qui est des données selon le sexe, les femmes du Haut-Saint-Maurice affichent l'augmentation la plus importante, soit 8,7 %, devant celles de Mékinac avec 5,9 %. Chez les hommes, l'augmentation la plus importante est observée aussi dans la MRC du Haut-Saint-Maurice avec 6,8 %, suivi du Centre-de-la-Mauricie avec 3,3 %.

TABLEAU 11
TAUX D'EMPLOI DES MRC EN MAURICIE

MRC	1996			2000		
	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Mékinac	69,9	45,3	53,8	71,6	51,2	59,0
Centre-de-la-Mauricie	69,3	45,3	53,2	72,6	49,9	57,6
Francheville	72,6	51,2	57,4	74,5	54,9	61,2
Maskinongé	70,7	49,2	56,7	72,6	54,5	60,6
Haut-Saint-Maurice	65,9	45,9	52,1	72,7	54,6	59,8

3.3 Assurance-emploi et chômage

Le nombre de déclarants de revenus d'assurance-emploi en Mauricie (tableau 12) est passé de 35 320 en 1996 à 29 130 en 2000. Notons que le nombre de déclarant d'assurance-emploi est plus élevé que celui des chômeurs. En effet, le nombre de déclarants de revenus d'emploi comprend notamment les personnes qui bénéficient de congés de maternité et de subvention reliée à la création d'emplois, ce qui n'est pas le cas pour les chômeurs.

Proportionnellement, c'est dans la MRC de Maskinongé qu'on constate le pourcentage de diminution le plus important entre 1996 et 2000. La diminution a été de l'ordre de 20,2 % suivi par le Centre-de-la-Mauricie avec 20 %, Francheville avec 17,5 % et la MRC de Mékinac avec 13,1 %. Pour sa part, le Haut-Saint-Maurice s'avère la MRC où la diminution est la moins significative avec 6,7 %.

TABLEAU 12
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉCLARANTS DE REVENUS
D'ASSURANCE-EMPLOI DES MRC EN MAURICIE

MRC	1996			2000		
	Hommes (Nb.)	Femmes (Nb.)	Total (Nb.)	Hommes (Nb.)	Femmes (Nb.)	Total (Nb.)
Mékinac	1 520	920	2 440	1 320	790	2 120
Centre-de-la-Mauricie	5 400	4 360	9 760	4 320	3 490	7 810
Francheville	9 400	7 780	17 190	7 880	6 310	14 180
Maskinongé	2 180	1 660	3 840	1 740	1 330	3 070
Haut-Saint-Maurice	1 220	860	2 090	1 140	800	1 950
Mauricie	19 720	15 580	35 320	16 400	12 720	29 130

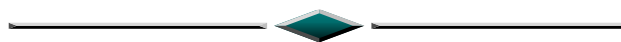
Le taux d'assurance-emploi (tableau 13) provient du rapport entre le nombre de déclarants de revenus d'assurance-emploi et la population active, multiplié par 100. L'analyse révèle que la MRC de Francheville affiche le taux le plus faible, en 2000, avec 19,7 %. Comme observé précédemment, c'est la MRC de Maskinongé qui affiche la baisse la plus importante entre 1996 et 2000 avec une diminution de 8,4 % suivi par la MRC de Mékinac et du Centre-de-la-Mauricie à 7,9 % alors que la MRC Francheville suit à 5,9 % et la MRC du Haut-Saint-Maurice à 4,6 %. De 1996 à 2000, ce sont les femmes de la MRC de Maskinongé qui enregistrent la plus forte diminution, passant de 37,6 % en 1996 à 28,5 % en 2000 pour une baisse de 9,1 %. Chez les hommes, le même phénomène se produit pour Maskinongé avec une diminution de 7,5 %.

TABLEAU 13

TAUX D'ASSURANCE-EMPLOI DES MRC EN MAURICIE

MRC	1996			2000		
	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)	Total (%)
Mékinac	40,8	37,6	39,5	33,6	28,5	31,6
Centre-de-la-Mauricie	30,2	34,0	31,8	23,2	24,9	23,9
Francheville	25,0	26,4	25,6	19,9	19,5	19,7
Maskinongé	32,3	34,7	33,3	24,8	25,0	24,9
Haut-Saint-Maurice	29,4	30,3	29,9	25,9	24,3	25,3

CONCLUSION



Le présent document rapporte des données disponibles concernant les revenus et la population active par MRC de la région de la Mauricie. L'analyse de ces informations ont permis de constater que malgré les contraintes et limites associées à la définition et à la portée de ces données, qui sont essentiellement des données fiscales, elles sont tout de même d'un grand intérêt pour suivre la situation des MRC quant au revenu et à la population active, ainsi que pour suivre l'évolution de la tendance en ce qui a trait à l'emploi et au chômage. Ces données permettent également de comparer ces indicateurs entre les MRC afin d'établir la performance relative et suivre les progrès accomplis à l'aide de ceux-ci.

Ces données administratives concernant les revenus et la population active par MRC offrent également l'avantage, comparativement aux données du recensement, d'être disponibles sur une base plus régulière permettant ainsi de suivre de plus près l'évolution de la situation. Cependant, nous ne prétendons pas que ces données remplacent celles du recensement. Chaque source d'information présente un potentiel et des caractéristiques qui lui sont propres. Ces diverses sources se complètent entre elles.

ANNEXE 1 - Définitions

Assurance-emploi

Y sont inclus les bénéficiaires de tous genres payés aux particuliers sous ce programme (perte d'emploi, la pêche, la création d'emplois, maternité, parental/adoption, maladie, retraite, emploi autonome, formation, emploi partagé).

Assistance-emploi

Inclut les paiements versés durant l'année en question, par un organisme ou sous un programme gouvernemental, fondés sur l'évaluation de l'état des revenus, des besoins ou des moyens. Le montant est déclaré à la ligne 145 de la déclaration de revenus des particuliers. Disponible à partir de 1994; antérieurement inclus dans « revenu non imposable ».

Allocations familiales du Québec

Comprennent les versements d'une allocation non imposable, accordés à une personne qui prend soin d'un ou de plusieurs enfants non mariés âgés de moins de 18 ans. Le requérant doit résider au Québec durant au moins un mois ou bien assujettir son revenu ou celui du conjoint à la Loi québécoise sur les impôts. Les montants de l'allocation varient selon le rang de l'enfant dans la famille et selon l'âge de l'enfant. Disponibles à partir des données de 1994. Incluses dans « Crédits d'impôts provinciaux remboursables/prestations familiales » dans les tableaux statistiques.

Autres revenus

Obtenus par la différence entre le revenu total et le revenu de la population active (i.e. revenu d'emploi plus revenu d'assurance-emploi). Ils comprennent les revenus de placement, soit revenus d'intérêts et de dividendes, le revenu de pension, les pensions alimentaires, les suppléments de revenu garanti, le revenu net de location, le revenu net d'une société en commandite, etc.

Autres pensions

Tous paiements de pension déclarés (surtout de régimes privés) autres que la Sécurité de la vieillesse et les bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/de rentes du Québec.

Crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS)

Inclut tous les montants reçus sous ce programme. En 1990, le crédit pour la taxe sur les produits et services commençait à remplacer le crédit pour la taxe fédérale de vente; en 1991, ce dernier n'existait plus.

Crédits d'impôts provinciaux remboursables

Ces montants sont payés au déclarant, par opposition aux crédits non remboursables, malgré l'assujettissement au paiement d'impôts. Parmi ces crédits remboursables : les crédits payés aux déclarants du Québec et les allocations familiales du Québec (depuis 1994).

Déclarants et dépendants

Ceci représente une estimation de la population totale, telle que dérivée des déclarations d'impôts. Y sont inclus les déclarants, leurs époux non déclarants et leurs enfants; ces derniers peuvent être des déclarants ou des non-déclarants. Les époux non déclarants et les enfants sont identifiés selon l'information soumise par le déclarant, ou à partir du fichier des prestations fiscales canadiennes pour enfants.

Déclarants

La majorité des déclarants sont les personnes qui ont rempli une déclaration d'impôts pour la période de référence et qui étaient vivants à la fin de l'année. À partir de l'année d'imposition 1993, les déclarants décédés au courant de l'année, qui avaient un époux non déclarant, ont eu leur revenu et leur statut de déclarant attribué à l'époux.

Dépendants

Pour les fins de ces banques de données, les dépendants sont les membres non déclarants d'une famille. Nous ne tentons pas de mesurer la dépendance d'aucune façon, mais pouvons identifier certains non-déclarants, et les comptons parmi la population de la région en question.

Indice provincial (Province = 100)

Le revenu moyen (ou médian) de la région en question exprimé en un pourcentage du revenu moyen (médian) de la province.

Indemnités pour accidents du travail

Paiements reçus selon les indemnisations pour blessures, invalidité ou mort causée par les accidents du travail. Ce montant est déclaré à la ligne 144 de la déclaration de revenus des particuliers. Cette information est disponible comme source de revenus depuis les données de 1994; elle était antérieurement comprise dans « Revenu non imposable ».

Médiane (\$)

La moitié de la population ayant rapporté un revenu avait un tel revenu inférieur ou égal à la médiane, tandis que l'autre moitié avait un tel revenu supérieur ou égal à la médiane.

Montant (000 \$)

Le montant total du revenu déclaré et imputé, exprimé en milliers de dollars.

Population active

Toutes les personnes qui déclarent un revenu d'emploi (traitements, salaires, commissions et revenu net d'emploi autonome) ou des prestations d'assurances.

Prestations familiales

Soit les allocations familiales du Québec (voir prestations fiscales canadiennes pour enfants ci-dessous).

Prestations fiscales canadiennes pour enfants

Sont des prestations qui remplacent (à partir des données de 1993) les allocations familiales, les crédits remboursables et les crédits non remboursables d'impôts pour enfants. Ces prestations sont un

supplément au revenu pour les personnes avec au moins un enfant à charge, et sont basées sur le revenu familial et le nombre d'enfants à charge.

Revenu de la population active

Inclut le revenu d'emploi (traitements, salaires, commissions et revenu net d'emploi autonome) et les prestations d'assurance-emploi.

Revenu d'emploi

Y sont compris les traitements, les salaires, les commissions, les allocations pour la formation, les pourboires et le revenu net d'emploi autonome (revenu net d'entreprise, de profession libérale, de commissions, d'agriculture et de pêche).

Revenu d'emploi autonome

Comprend les revenus nets d'entreprise, de profession libérale, de commissions, d'agriculture, et de pêche.

Revenu moyen (\$)

C'est le revenu moyen par déclarant obtenu du rapport revenu total / nombre de déclarants.

Revenu total

Cette variable fut révisée au cours des années. Les utilisateurs qui désirent comparer les données courantes avec celles des années antérieures doivent tenir compte de ces changements. De plus, il est à noter que tous les revenus sont bruts, à l'exception du revenu net de location, du revenu net d'une société en commandite simple et de toutes les formes de revenu net d'emploi autonome.

Rapport de dépendance économique (RDE)

Dans une région donnée, le RDE représente le rapport des paiements de transfert à chaque tranche de 100 \$ du revenu d'emploi total de la région. Par exemple, si un tableau montre un RDE de 12,1, cela signifie que 12,10 \$ ont été reçus en paiements de transfert pour chaque tranche de 100 \$ du revenu d'emploi dans cette même région.

Régime de pensions du Canada/de rentes du Québec (RPC/RRQ)

Ces deux régimes sont des contributions obligatoires à une assurance sociale protégeant les travailleurs et leurs familles contre la perte de revenu due à la retraite, l'invalidité ou la mort. Y sont incluses toutes prestations déclarées pour l'année de référence.

Revenu non imposable /crédits d'impôts provinciaux

Le revenu non imposable englobe les montants qui sont inclus dans le calcul des crédits d'impôts remboursables, mais qui ne sont pas inclus dans le calcul du revenu imposable; y sont inclus les indemnités pour accidents de travail, l'assistance sociale et les suppléments fédéraux nets (les suppléments de revenu garanti et/ou les allocations au conjoint). À noter qu'à partir des informations pour 1994, les données sont présentées séparément pour les indemnités pour accidents du travail, l'assistance sociale et les suppléments fédéraux nets. Les crédits d'impôts provinciaux remboursables sont payés aux particuliers par la province dans laquelle réside le déclarant au 31 décembre de l'année d'imposition.

Sécurité de la vieillesse

Programme de l'administration fédérale qui garantit une certaine sécurité financière aux personnes âgées. Toutes les personnes au Canada âgées de 65 ans ou plus, qui sont citoyens canadiens ou résidents, peuvent avoir droit à une pleine pension, dépendant du nombre d'années de résidence au Canada après l'âge de 18 ans. Ces montants incluent tous les paiements sous ce programme pour l'année de référence, sauf le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint; *voir aussi* « Suppléments fédéraux nets » et « Revenu non imposable ».

Suppléments fédéraux nets

Ces suppléments font partie du programme fédéral de la Sécurité de la vieillesse et sont destinés à compléter les revenus des bénéficiaires et de leurs époux à faible revenu; les paiements sont sous forme de Supplément de revenu garanti ou d'allocation aux époux. Entre 1990 et 1993, les Suppléments fédéraux nets étaient inclus avec le « revenu non imposable ».

Transferts gouvernementaux (paiements de transfert)

Aux fins de ces informations statistiques, les paiements de transfert comprennent les paiements suivants aux individus, et proviennent des administrations fédérales ou provinciales : assurance-emploi, allocations familiales (jusqu'à 1992), les crédits pour la taxe fédérale des ventes (en 1989 et 1990), les crédits pour la taxe sur les produits et services (TPS) (depuis 1990), les crédits d'impôts pour enfants (jusqu'à 1992), les prestations fiscales canadiennes pour enfants (depuis 1993), les prestations de Sécurité de la vieillesse/suppléments fédéraux nets, le Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec, l'assistance sociale, le revenu non imposable et les crédits d'impôts provinciaux remboursables (depuis 1990), les allocations familiales du Québec (depuis 1994). Dans ces cas, les particuliers reçoivent ces paiements sans fournir, en retour, aucun bien ni service. Avant les données de 1996, les « Paiements de transfert » incluaient aussi les autres pensions (privées).